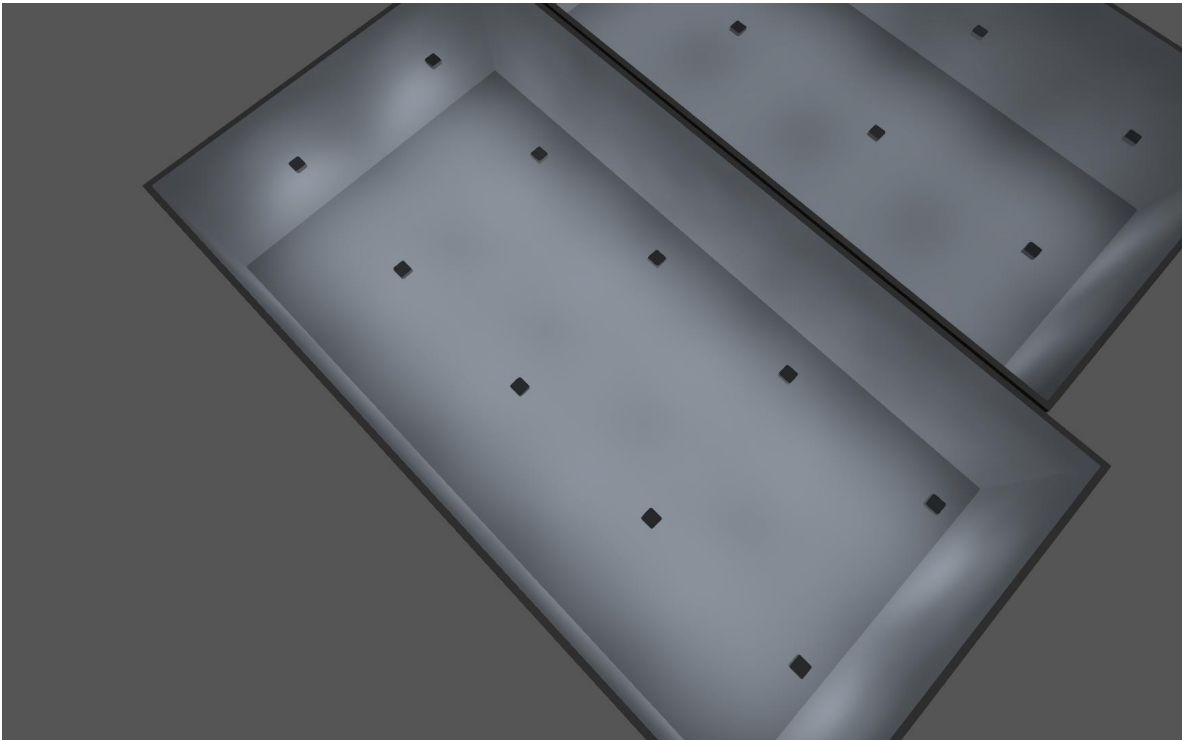




23396-SALLE OMNISPORTS

Pour une collaboration active, le client reconnaît avoir transmis spontanément à **Ledspros-France** l'intégralité des éléments relatifs au projet, afin que **Ledspros-France** puisse, sur cette base, réaliser une étude en parfaite adéquation avec le projet et accomplir son devoir de conseil et de mise en garde. Dans le cas contraire, **Ledspros-France** se dégage de toutes responsabilités conséquentes.

Rappel des réglementations :

L'article R4223-4 du code du travail fixe les valeurs minimales d'éclairage à maintenir à 40 lux pour les voies de circulation intérieure, 120 lux pour les locaux de travail, vestiaires, sanitaires, 200 lux pour les locaux aveugles affectés à un travail permanent

L'arrêté du 8 décembre 2014 concerne les établissements recevant du public (ERP) situés dans un cadre bâti existant et les installations existantes ouvertes au public (IOP). Il fixe les niveaux d'éclairage suivants :

- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible, les parcs de stationnement, extérieurs ou intérieurs, et leurs circulations piétonnes accessibles
- 200 lux au droit des postes d'accueil ou des mobiliers en faisant office
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile

L'arrêté du 3 mai 2007 (modifié par l'arrêté du 22 mars 2017) fixe les exigences pour toute rénovation de l'installation d'éclairage



- obligation de gradation ou extinction par détection d'absence, ainsi que gradation automatique de l'éclairage artificiel en fonction des apports de lumière du jour
- chaque capteur de lumière du jour régule l'éclairage sur 25 m² maximum
- limite de puissance installée pour l'éclairage général de 1,6 W/m² par tranche de 100 lux d'éclairement moyen à maintenir.

Les recommandations normatives :

NORME NF EN 12464-1 Éclairage intérieur des lieux de travail

NORME NF EN 12464-2 Éclairage extérieur des lieux de travail

NORME NF X35-103 Ergonomie

NORME NF EN 15193 Performance énergétique des bâtiments. Exigences énergétiques pour l'éclairage

NORME NF C 15-100 Installations électriques à basse tension

NORME NF EN 12193 Éclairage des installations sportives

CONFORMITE :

Cette étude est conforme aux prérequis ci-dessus

Contenu

Page de garde 1

Contenu3

Liste de luminaires 4

Terrain 1 - Bâtiment 1 - Étage 1

Salle de ping pong

Résumé / Décor lumineux 1 5

Salle de ping pong / Décor lumineux 1 / Eclairage perpendiculaire 7

Terrain 1 - Bâtiment 1 - Étage 1

Salle judo

Résumé / Décor lumineux 1 8

Salle judo / Décor lumineux 1 / Eclairage perpendiculaire 10



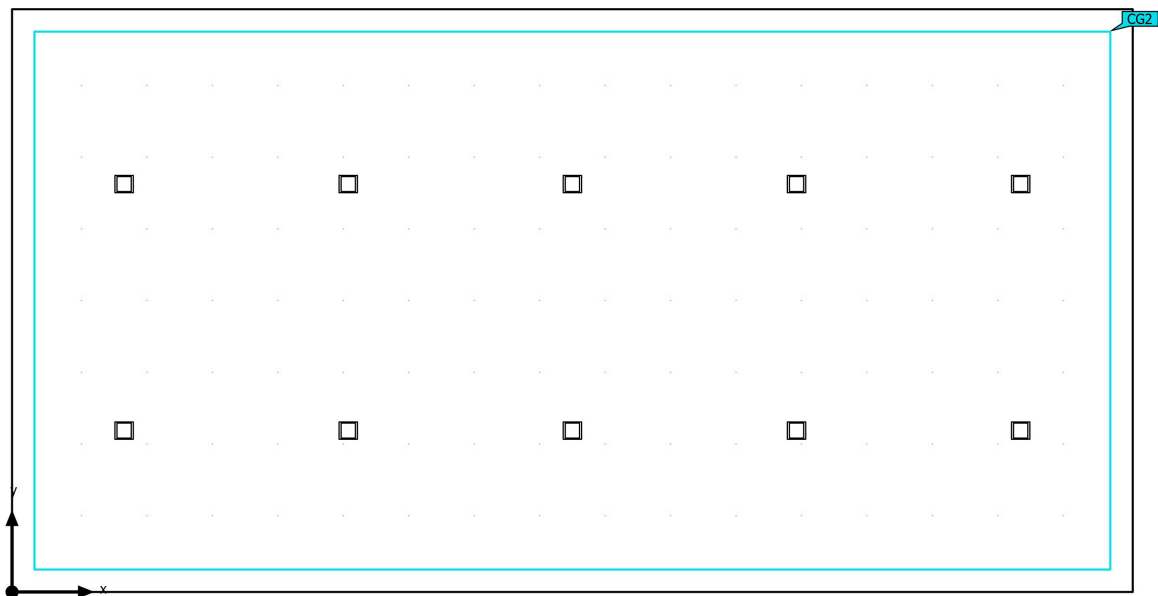
Liste de luminaires

Φ_{total} 302466 lm	P_{total} 2110.0 W	Rendement lumineux 143.3 lm/W
------------------------------------	--------------------------------	----------------------------------

Pce	Fabricant	Article n°	Désignation	P	Φ	Rendement lumineux
8	Pas encore partenaire DIALux	0040304	Sylbay 4000K L2 14000LM WIDE DALI	95.0 W	14147 lm	148.9 lm/W
10	Pas encore partenaire DIALux	0040306	Sylbay 4000K L2 19500LM WIDE DALI	135.0 W	18929 lm	140.2 lm/W

Bâtiment 1 · Étage 1 · Salle de ping pong (Décor lumineux 1)

Résumé



Surface au sol	325.00 m ²		
Degrés de réflexion	Plafond: 70.0 %, Murs: 50.0 %, Sol: 20.0 %	Hauteur de pièce éclairée	5.500 m
Facteur de maintenance	0.80 (global)	Hauteur de montage	5.500 m

Pour une collaboration active, le client reconnaît avoir transmis spontanément à **Ledspros-France** l'intégralité des éléments relatifs au projet, afin que **Ledspros-France** puisse, sur cette base, réaliser une étude en parfaite adéquation avec le projet et accomplir son devoir de conseil et de mise en garde. Dans le cas contraire, **Ledspros-France** se dégage de toutes responsabilités conséquentes.



Bâtiment 1 · Étage 1 · Salle de ping pong (Décor lumineux 1)

Résumé

Résultats

	Taille	Calculé	Consigne	Index
Évaluation de l'éblouissement ⁽¹⁾	R _{UG, max}	22	≤ 19	
Valeurs de consommation ⁽²⁾	Consommation	3341 kWh/a	max. 11400 kWh/a	
Pièce	Valeur spécifique de raccordement	4.15 W/m ²	–	

(1) Basé sur un espace rectangulaire de 25.000 m x 13.000 m et un SHR de 0.25.

(2) Calculé à l'aide de DIN:18599-4.

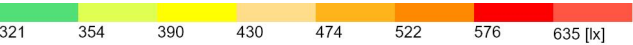
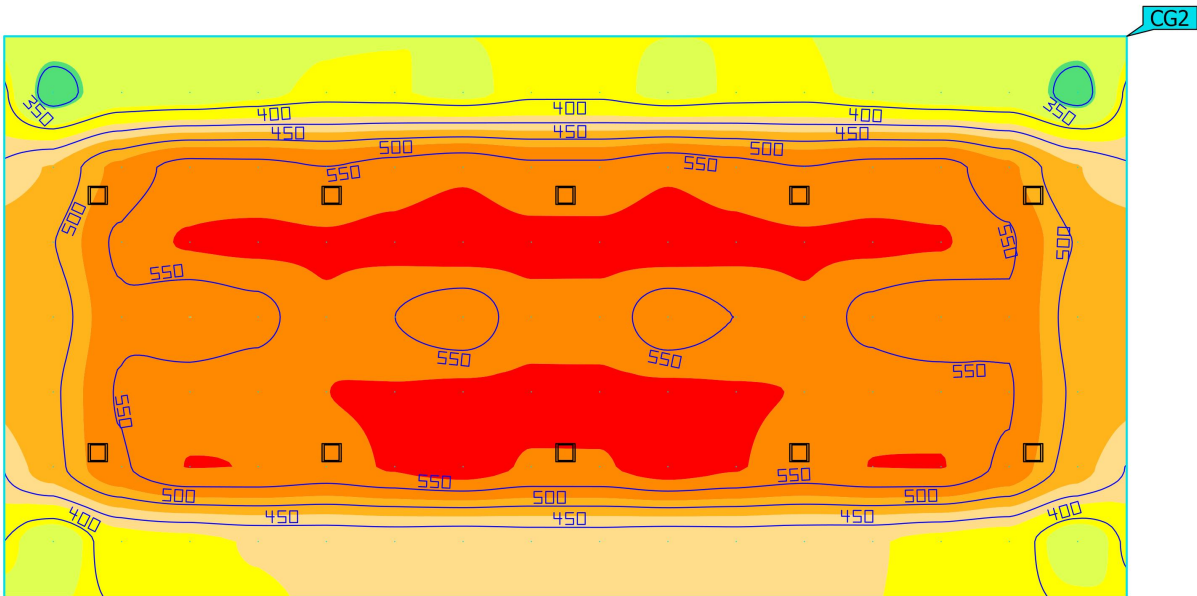
Profil d'utilisation: Préréglage DIALux (34.2 Standard (bureau))

Liste de luminaires

Pce	Fabricant	Article n°	Désignation	R _{UG}	P	Φ	Rendement lumineux
10	Pas encore partenaire DIALux	0040306	Sylbay 4000K L2 19500LM WIDE DALI	22	135.0 W	18929 lm	140.2 lm/W

Bâtiment 1 · Étage 1 · Salle de ping pong (Décor lumineux 1)

Salle de ping pong

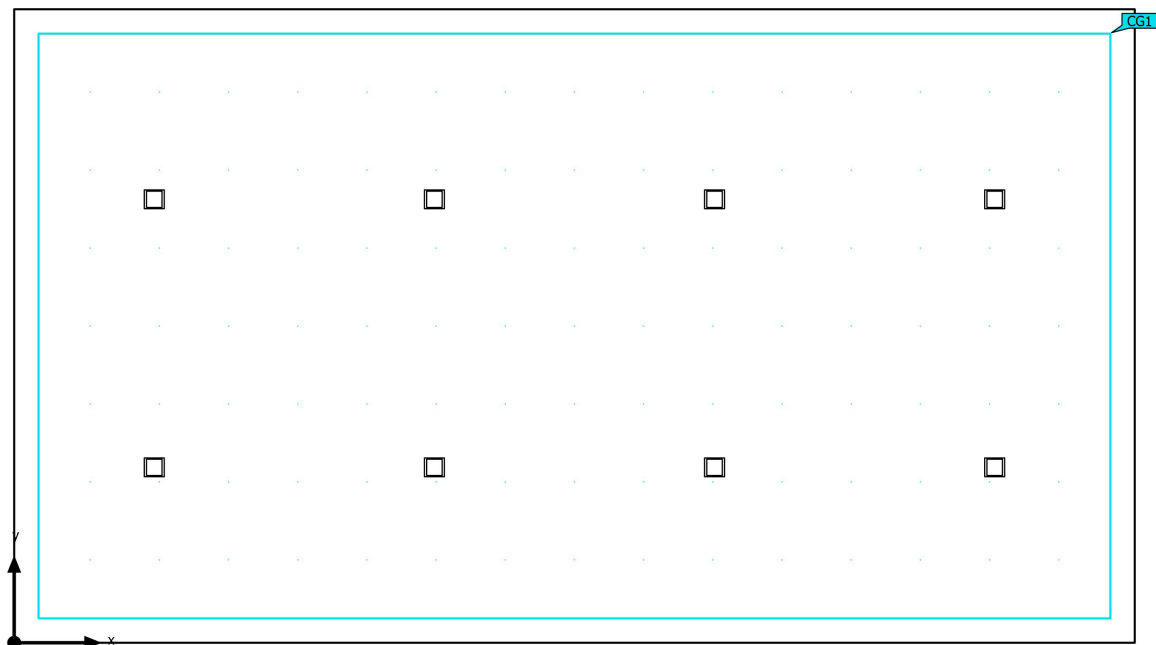


Propriétés	Ē	E _{min}	E _{max}	U _o (g ₁)	g ₂	Index
Salle de ping pong Éclairage perpendiculaire Hauteur: 0.000 m	512 lx	339 lx	592 lx	0.66	0.57	CG2

Profil d'utilisation: Préréglage DIALux (34.2 Standard (bureau))

Bâtiment 1 · Étage 1 · Salle judo (Décor lumineux 1)

Résumé



Surface au sol	299.00 m ²		
Degrés de réflexion	Plafond: 70.0 %, Murs: 50.0 %, Sol: 20.0 %	Hauteur de pièce éclairée	5.500 m
Facteur de maintenance	0.80 (global)	Hauteur de montage	5.500 m

Pour une collaboration active, le client reconnaît avoir transmis spontanément à **Ledspros-France** l'intégralité des éléments relatifs au projet, afin que **Ledspros-France** puisse, sur cette base, réaliser une étude en parfaite adéquation avec le projet et accomplir son devoir de conseil et de mise en garde. Dans le cas contraire, **Ledspros-France** se dégage de toutes responsabilités conséquentes.

Bâtiment 1 · Étage 1 · Salle judo (Décor lumineux 1)

Résumé

Résultats

	Taille	Calculé	Consigne	Index
Évaluation de l'éblouissement ⁽¹⁾	R _{UG, max}	21	≤ 19	
Valeurs de consommation ⁽²⁾	Consommation	1881 kWh/a	max. 10500 kWh/a	
Pièce	Valeur spécifique de raccordement	2.54 W/m ²	–	

(1) Basé sur un espace rectangulaire de 23.000 m x 13.000 m et un SHR de 0.25.

(2) Calculé à l'aide de DIN:18599-4.

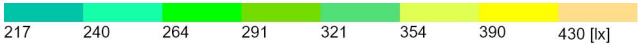
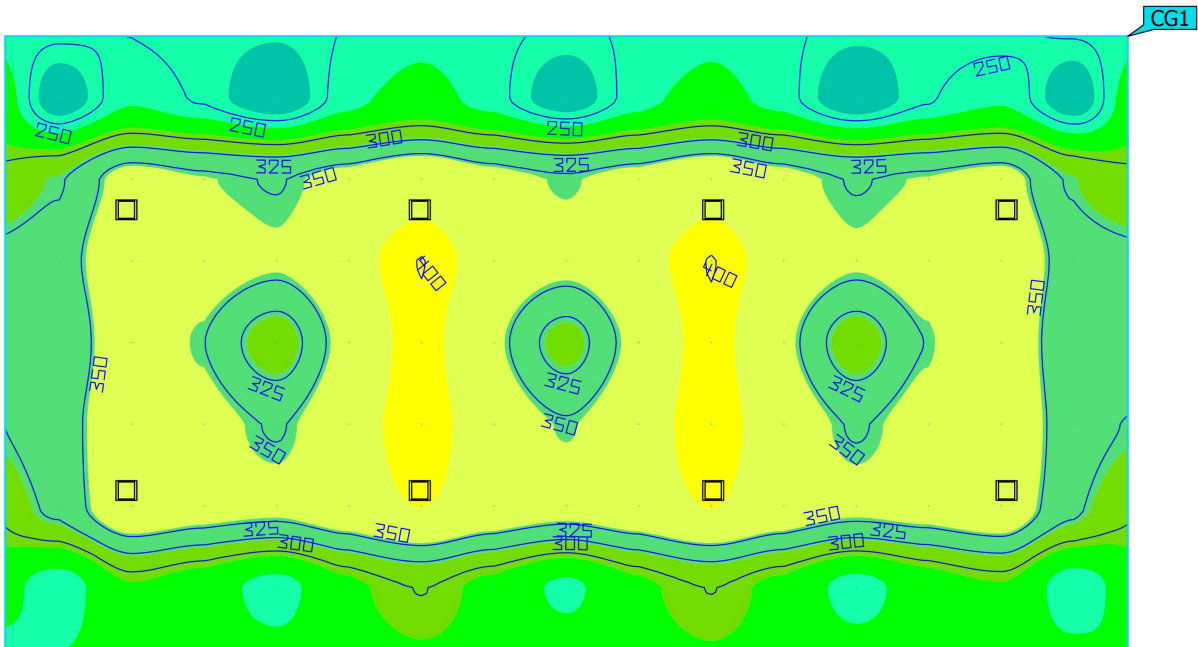
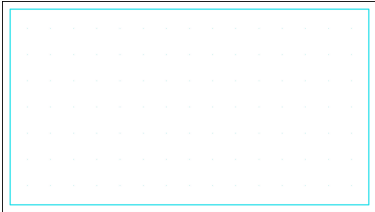
Profil d'utilisation: Préréglage DIALux (34.2 Standard (bureau))

Liste de luminaires

Pce	Fabricant	Article n°	Désignation	R _{UG}	P	Φ	Rendement lumineux
8	Pas encore partenaire DIALux	0040304	Sylbay 4000K L2 14000LM WIDE DALI	21	95.0 W	14147 lm	148.9 lm/W

Bâtiment 1 · Étage 1 · Salle judo (Décor lumineux 1)

Salle judo



Propriétés	$\bar{E}$	E_{min}	E_{max}	$U_o (g_1)$	g_2	Index
Salle judo Éclairage perpendiculaire Hauteur: 0.000 m	335 lx	226 lx	400 lx	0.67	0.56	CG1

Profil d'utilisation: Préréglage DIALux (34.2 Standard (bureau))

Pour une collaboration active, le client reconnaît avoir transmis spontanément à **Ledspros-France** l'intégralité des éléments relatifs au projet, afin que **Ledspros-France** puisse, sur cette base, réaliser une étude en parfaite adéquation avec le projet et accomplir son devoir de conseil et de mise en garde. Dans le cas contraire, **Ledspros-France** se dégage de toutes responsabilités conséquentes.